



CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 7 MAI 2024
DE PONT-EN-OGOZ

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Pont-en-Ogoz sont convoqué(e)s en Assemblée communale ordinaire

le mardi 7 mai 2024, à 20h00

à la Halle polyvalente, à Avry-devant-Pont

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 14 décembre 2023
2. Comptes de résultats et d'investissements 2023
 - lecture des comptes
 - rapport de l'organe de révision
 - approbation des comptes
3. Investissement complémentaire 2024 et rapport de la Commission financière, décision spéciale sur :
 - Crédit d'étude pour l'Auberge St-Pierre, Le Bry Fr. 50'000.-
4. Approbation du règlement communal de police
5. Informations du Conseil communal
6. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'Administration communale ainsi que sur le site internet communal (www.pont-en-ogoz.ch/fr/politique/assemblee/) au moins 10 jours avant l'assemblée. Ces documents étant à disposition, ils ne seront pas relus en assemblée, de même que pour le PV de l'assemblée du 14.12.2023 puisque publié dans le bulletin communal.

Le Conseil communal